



**FRÈRES
DES HOMMES**
Cultivons le partage de notre terre



Le combat des femmes pour leurs droits

Mars 2025

Avec le soutien de la DGD et la WBI



Belgium
partner in development



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Introduction

Le combat des femmes pour leurs droits ne date pas d’hier et pourtant, beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que l’égalité entre hommes et femmes advienne. Si des acquis ont pu néanmoins être engrangés, ils sont le fruit de la mobilisation historique de citoyen.ne.s, de mouvements et d’associations en Belgique comme ailleurs. Les partenaires de Frères des Hommes ont, eux aussi, inclus cette dimension dans les projets qu’ils développent sur le terrain. Dans ce dossier, vous pourrez découvrir plus en détails le travail que réalisent l’APEF en RDCongo ainsi qu’Aserjus au Guatemala. Partout dans le monde, cette mobilisation doit rester forte car aujourd’hui, plus que jamais, il est essentiel que les progrès se poursuivent afin de contrecarrer la menace qui plane sur une régression des droits de la femme.

Sommaire

Les femmes luttant pour leurs droits dans l’histoire contemporaine	3 – 8
RDCongo : Le patient chemin vers l’émergence d’un nouveau regard sur la femme	9 - 11
Guatemala : Avancées et obstacles sur le chemin de l’égalité de genres	13- 16

Les femmes luttant pour leurs droits dans l'histoire contemporaine

La lutte des femmes pour leurs droits a été un long et rude chemin au long des siècles précédents. Et aujourd'hui, même si l'on peut se réjouir des avancées notables en la matière, des inégalités subsistent toujours et méritent que l'on s'y intéresse. Comment ces mouvements féministes se sont-ils structurés ? Quels progrès ont-ils permis ? Les acquis engrangés risquent-ils d'être menacés à l'avenir ? Regard sur le passé et les tendances actuelles.

Première vague : du 19^{ème} siècle aux années '30

Durant cette période, les luttes des femmes s'organisent essentiellement autour des droits civiques tels que le droit de vote ou encore le droit à l'éducation.

C'est en effet au milieu du 19^{ème} siècle que naît le mouvement suffragiste au Royaume-Uni. En 1866, des femmes se mobilisèrent en présentant au Parlement une pétition réclamant le droit de vote pour les femmes. Le rejet de leur requête les mènera progressivement à s'organiser jusqu'à l'apparition de la Women's Social and Political Union qui sera soumise à une sévère répression par les autorités britanniques en raison des actions radicales qu'entreprendront celles que la presse nommera les « suffragettes » (incendies, bris de vitres, grèves de la faim, etc). Ce n'est qu'en 1918 que les femmes de plus de 30 ans obtinrent le droit de vote et il faudra encore attendre 10 ans pour qu'elles soient autorisées à se rendre aux urnes dès 21 ans.

Un peu partout, divers mouvements similaires se forment entre le 19^{ème} siècle et les années '30. C'est d'ailleurs de la fin du 19^{ème} siècle que date le mot « féministe » qui sera alors utilisé par Hubertine Auclert en France dans le sens d'une lutte afin d'améliorer la condition des femmes. Pionnière en la matière, elle s'engagea sur cette voie, influencée par la lecture des textes de Victor Hugo, et donnera pour la première fois à ce mot une connotation positive.

Mais c'est sur un autre continent que les avancées seront plus rapides en matière de droit de vote pour les femmes. En effet, la Nouvelle-Zélande sera la première nation à faire preuve d'ouverture en adoptant en 1893 le suffrage universel. En Europe, la Finlande lui emboîtera le pas en 1903. En revanche, il faudra encore attendre plusieurs décennies pour que d'autres pays fassent de même : 1971 pour la Suisse et même 1976 pour le Portugal.

Et en Belgique ?

Chez nous, les femmes n'obtiendront le droit de vote qu'en 1948.

En termes de représentation politique, ce n'est qu'en 1965 qu'une femme occupera pour la première fois un poste de ministre. Marguerite de Riemaecker-Legot sera ainsi chargée du ministère de la Famille et du Logement.

En 1994, notre pays instaurera un quota de femmes sur les listes des candidats aux élections. La parité hommes-femmes finira par y être imposée en 2002.

Outre ces matières politiques, l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles sera également au centre des préoccupations des luttes féministes durant cette première vague. La mobilisation aboutira à l'ouverture des portes de l'Université Libre de Bruxelles aux femmes en 1880 alors que l'Université Catholique de Louvain ne le fera qu'en 1920.

Regard sur les guerres mondiales du 20^{ème} siècle et leur impact sur la femme

On ne le sait que trop bien, la guerre est synonyme de souffrance pour tous les peuples et notamment pour les femmes contre lesquelles l'arme du viol est massivement brandie en de telles circonstances. Durant les deux guerres mondiales, les viols ont été le fait de tous les belligérants, qu'il s'agisse des assaillants ou des libérateurs. Malheureusement, le temps n'a apporté aucune évolution en la matière car dans les conflits armés actuels sur la planète, les femmes subissent encore et toujours de tels sévices.

Malgré ces menaces, certaines femmes n'ont pas manqué de jouer un rôle important durant les deux guerres mondiales et ce, à plus d'un titre. Pour nombre d'entre elles, cet engagement a été occulté. En Belgique, nous connaissons certes les noms d'Edith Cavell et Gabrielle Petit, infirmières et résistantes durant la première guerre mondiale, toutes deux exécutées par les Allemands, la première pour avoir aidé des soldats blessés à retourner en Angleterre et la seconde pour espionnage. En revanche, les noms de celles qui se sont engagées dans les actions de résistance en 40-45 nous sont moins familiers, comme celui de Marguerite Monin ou encore Germaine Depoitre, Johanna Eekman, etc. Pour expliquer le voile de silence et l'anonymat planant sur l'engagement de ces femmes courageuses, Chantal Kesteloot, historienne, évoque une logique machiste selon laquelle la reconnaissance du mari ou père résistant était alors suffisante¹. L'image de la résistance s'est en quelque sorte masculinisée.

D'autres femmes, quant à elles, se sont engagées dans les combats comme ce fut le cas du bataillon féminin de la mort russe durant la première guerre mondiale. En 40-45, certaines ont servi en particulier dans les unités de lutte anti-aérienne.

Ces conflits armés ont également impacté la participation de la femme dans la vie professionnelle. En effet, celles dont les mari et fils étaient appelés sous les drapeaux ont dû les remplacer dans les postes de travail traditionnellement occupés par les hommes dans les usines ou ailleurs. Une situation qui a pu faire évoluer favorablement l'image de la femme et valoriser davantage ses capacités et ses droits (sauf en Allemagne et en Italie où nazisme et fascisme étaient clairement antiféministes). Toutefois, la fin de la seconde guerre mondiale a marqué une véritable régression, avec une tendance affichée à renvoyer la femme au foyer et en particulier à son rôle de procréation en vue de repeupler la nation. Cette image prisée de la femme réduite au rôle de ménagère et mère de famille contribuera à alimenter l'émergence de la deuxième vague du féminisme.

¹ <https://www.rtbf.be/article/les-femmes-de-l-ombre-quel-a-ete-le-nombre-de-resistantes-belges-pendant-la-seconde-guerre-mondiale-11374080>

Deuxième vague : des années '60 aux années '70-'80

Dans les années '60, les revendications des femmes s'articulent davantage autour des libertés et de l'opposition au patriarcat. A côté de l'égalité de droits et de salaire, elles s'étendront au droit à disposer de leur corps, aux questions relatives à la sexualité et à la procréation, au divorce et à la garde des enfants. Ces évolutions sont notamment favorisées par l'amoindrissement du poids de l'église traditionnelle sur les mentalités.

Bien que le traité de Rome du 25 mars 1957 instituant la Communauté économique européenne pose le principe « à travail égal, salaire égal », son application dans la réalité s'avère bien différente et les femmes, dans les années '60 déjà, ne manquent pas de le dénoncer. Ce combat est d'ailleurs encore loin d'être gagné aujourd'hui. En réalité, la discrimination s'établit souvent en utilisant des dénominations différentes pour désigner les fonctions des hommes et des femmes, associées alors à des échelles salariales différentes. La confidentialité traditionnelle relative au salaire contribue également à cacher ces injustices.

C'est durant cette période aussi que les femmes commencèrent à s'insurger de façon plus concrète contre les violences domestiques et le viol. La création des refuges pour femmes battues date de cette époque : le premier s'ouvrira à Londres en 1971.

Le combat féministe gagne aussi les rangs d'institutions internationales comme les Nations unies. En 1977, l'ONU officialisera le 8 mars comme étant la « journée internationale des femmes » et rédigera deux années plus tard la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Mais là aussi, l'application fait souvent défaut. Quand on dira que le texte a été ratifié par l'Afghanistan le 5 mars 2003, on aura tout dit.

Et en Belgique ?

Pour ce qui est des aspects relatifs à la procréation, certaines avancées notables ont tout de même pu être réalisées durant cette deuxième vague. Alors qu'en 1923, toute publicité relative à la contraception était interdite chez nous, c'est dans les années '60 que seront commercialisées progressivement des méthodes contraceptives après la promulgation de la loi de 1967 autorisant la contraception.

Depuis 1976, la femme et l'homme sont reconnus comme égaux dans l'exercice des droits sur la propriété matrimoniale. Les femmes obtiennent aussi alors le droit d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari.

Le premier refuge pour femmes battues s'ouvrira à Bruxelles en 1977, suivi d'un autre à Liège et à La Louvière un an plus tard.

En revanche, en matière salariale, les progrès restent toujours très lents. Selon l'office belge de statistique, en 2022 encore, les femmes gagnaient toujours 5% en moins que les hommes.

Troisième vague : les années '80 - '90

La troisième vague féministe n'est pas homogène. Elle rassemble des groupements mettant en avant la marginalisation et les discriminations subies par les femmes pour des raisons

multiples : race et classe sociale, appartenance sexuelle, prostitution, handicap, image corporelle, etc.

En réalité, l'expression « troisième vague » est utilisée pour la première fois en 1992 par Rebecca Walker, écrivaine et féministe américaine, qui évoque la lutte de militantes noires dans les années '80 contre un féminisme radical blanc et bourgeois.

Cette vague est caractérisée par une utilisation importante d'Internet et des technologies numériques par les féministes afin de promouvoir leurs revendications et de s'opposer au patriarcat. On parlera même de cyberféminisme.

Diverses manifestations vont également voir le jour durant cette période, comme la marche des femmes contre la pauvreté (« Du pain et des roses ») au Québec en 1995. Dans le sillage de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en 1995, cette dynamique va se structurer et se répéter chaque année à partir de l'an 2000 sous la forme d'une « marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes ».

Et en Belgique ?

En 1989, notre pays adopte une loi réprimant le viol entre époux.

Alors que certaines associations plaident pour une loi légalisant l'avortement depuis le début des années '70 chez nous, il faudra attendre 1991 pour qu'entre en vigueur la loi Lallemand-Michielsen sur l'interruption de grossesse. En réalité, il s'agit d'une dépénalisation partielle de l'IVG autorisant l'avortement jusqu'à 12 semaines de grossesse selon certaines conditions spécifiques (notamment un délai de 6 jours de réflexion). On a toutefois constaté que ces dispositions actuelles génèrent des pratiques discriminatoires touchant particulièrement les populations marginalisées et précarisées. Alors que le gouvernement belge s'était engagé en 2020 à poursuivre ses travaux afin de favoriser une véritable équité face à l'avortement, les choses n'ont plus bougé depuis lors.

En 1993 sera fondé dans notre pays le Conseil de l'égalité des chances entre hommes et femmes destiné à lutter contre les discriminations de genre directes et indirectes. Cet organe consultatif fédéral formule des avis sur des dispositions, propositions de loi et diffuse des enquêtes et publications ayant trait à des thèmes aussi divers tels que le travail à temps partiel, la pension, la prostitution et traite des êtres humains, la famille, etc.

Quatrième vague : au début des années 2010

La quatrième vague apparaît au travers de la dénonciation d'abus sexuels sous diverses formes : les femmes se rebellent contre le harcèlement dans la rue, mais aussi contre les agressions sexuelles qu'elles subissent. Durant cette période, plusieurs scandales éclatent et font la Une des médias tels que des cas de viols collectifs en Inde comme celui de New Delhi en 2012, l'« Affaire Weinstein » en 2017, les dénonciations répétées d'agressions sexuelles au sein du parlement britannique à tel point que certaines députées feront état d'une véritable culture du harcèlement, etc.

Si les médias s'emparent de ces divers scandales, les réseaux sociaux jouent également un rôle central, notamment Twitter avec les mouvements #MeToo ou encore #BalanceTonPorc lancés en 2017.

C'est également durant cette période que l'usage du terme « féminicide » se multiplie dans le langage courant dans le sens de « meurtre d'une femme ou fille en raison de sa condition féminine ». Il recouvre en fait une réalité de plus en plus présente dans la presse et ce, à l'échelle mondiale. Ainsi, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), près de 85.000 femmes auraient été tuées en 2023 dont 60% par leur (ex)-conjoint ou par un membre de leur famille, ce qui représente 140 victimes par jour. L'ONU constate par conséquent que l'espace le plus dangereux pour elle est le cercle familial. L'Afrique occupe la première triste place du tableau avec 21.700 cas, suivie par l'Asie avec 18.500 femmes tuées, alors que le deuxième taux de féminicides le plus élevé concerne les Amériques (1.6 pour 100.000 femmes).

Et en Belgique ?

Une enquête sur le sexisme réalisée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2022 a montré que 69% des femmes et 62% des hommes étaient favorables au mouvement #MeToo ou se sentaient responsabilisés par celui-ci. Du côté des femmes, #MeToo est davantage apprécié par les jeunes et les personnes âgées, alors que chez les hommes, le plus grand nombre de sympathisants se trouvent dans la tranche d'âge des 35-44 ans.

Le 29 juin 2023, la Belgique est le premier pays à adopter une « loi sur la prévention et la lutte contre les féminicides, les homicides fondés sur le genre et les violences ». A travers ce texte, elle reconnaît 4 types de féminicides : le féminicide intime (commis par un partenaire), le féminicide non intime (commis par un tiers), le féminicide indirect résultant de faits de violence (ex : avortement forcé ou mutilations génitales) et l'homicide fondé sur le genre (ex : à l'encontre d'une personne transgenre). La loi prévoit la collecte de données par l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes ainsi que des formations pour les policiers et les magistrats.

A l'heure d'aujourd'hui, il n'existe toutefois toujours aucune statistique officielle en Belgique concernant le nombre de féminicides. Selon le blog Stop Féminicide qui se réfère aux articles de presse et aux rapports de police, 21 femmes auraient été assassinées en 2024, contre 26 en 2023 et 24 en 2022.

Tendances actuelles : féminisme, masculinisme et dimension politique

Comme on peut le voir, les deux dernières vagues du féminisme ont fait une place importante aux réseaux sociaux. Or, depuis l'émergence du mouvement #MeToo en particulier, les propos radicaux vantant la virilité et les vertus du masculinisme s'y sont multipliés. Par le biais d'algorithmes, les jeunes hommes sont littéralement abreuvés de discours misogynes et haineux à l'égard des personnes LGBT+.

Le phénomène s'est généralisé de façon préoccupante au point de recevoir l'appellation de « manosphère » utilisée pour désigner les communautés en ligne où les hommes se retrouvent entre eux, au sein d'un espace spécifiquement masculiniste, allant jusqu'à évoquer

des théories du complot à l'encontre des féministes accusées de chercher à contrôler les hommes et de contribuer au déclin des sociétés occidentales.

Certains influenceurs en particulier se sont distingués, tel l'ex-combattant britannique de kickboxing Andrew Tate, suivi par dix millions de personnes sur le réseau X après avoir été éjecté de TikTok et Instagram en raison des propos violents qu'il y avait tenus à l'encontre des femmes. Il n'a pas manqué d'apporter son soutien à Donald Trump lors des élections de novembre dernier, lui-même sensible aux accents masculinistes qui font par ailleurs écho à ceux d'Elon Musk.

Dans ce contexte inquiétant, une étude menée par l'Institut du Genre en Géopolitique et l'ONG Equipop en France a ainsi révélé que 7 femmes sur 10 auraient été victimes de violence en ligne au cours de leur vie, une tendance qui semble aller de pair avec la recrudescence généralisée de l'extrême-droite. En effet, les propos masculinistes séduisent particulièrement certains représentants de partis d'extrême-droite ou de leaders politiques cherchant à saper les droits des femmes durement acquis, comme le droit à l'avortement, par exemple. Et ils ne manquent pas de séduire la jeunesse de la génération Z (c'est-à-dire les personnes nées entre 1997 et 2010) au sein de laquelle est constatée une polarisation en matière de votes. Une enquête du Financial Times a ainsi révélé en janvier 2024 que les jeunes hommes seraient plus conservateurs et plus enclins à donner leur voix aux partis de droite et d'extrême-droite, là où les jeunes femmes auraient des idées plus progressistes, notamment en matière d'immigration, de climat et d'égalité des sexes. Ce phénomène, qui n'est pas véritablement nouveau mais qui semble s'être considérablement renforcé par le poids des réseaux sociaux, dépasserait amplement les frontières des Etats-Unis et toucherait l'Europe et d'autres continents.

Ces constats nous invitent donc à rester vigilants. Dans un contexte extrêmement délétère, les frustrations peuvent facilement se transformer en revendications anti-démocratiques et mettre en péril des droits acquis. Plus que jamais, il est important que nous ayons tous conscience que le féminisme, ce n'est pas l'affaire des femmes, mais c'est l'affaire de toute une société qui prône simplement l'égalité, la justice et la tolérance.

RDCongo : le patient chemin vers l'émergence d'un nouveau regard sur la femme

Préjugés entretenus par la tradition et violences faites aux femmes dans le cadre de conflits armés : autant d'obstacles sur la route de l'autonomisation des femmes en RDCongo. Pourtant, au fil des années, des progrès se dessinent peu à peu. Lentement, mais sûrement. Ils sont le fruit du travail d'associations telles qu'APEF, partenaire historique de Frères des Hommes. Mais aussi de l'engagement de femmes et d'hommes qui ont compris que c'est ensemble, main dans la main, qu'il faut construire le Congo de demain.

La femme congolaise sous le poids de la tradition et de la guerre

En République démocratique du Congo, le poids de la tradition nourrie par le droit coutumier et les usages pèse toujours sur la situation des femmes. Et si le régime de Joseph Mobutu a soutenu la promotion des femmes, il reste encore bien du chemin à parcourir pour combattre les inégalités de genre. Même lorsque le droit est de leur côté, il n'est pas aisé de le faire appliquer.

Ainsi, le code de la famille congolais reconnaît aujourd'hui l'égalité de tous les héritiers, mais les préjugés freinent toujours l'application de ce principe. C'est particulièrement vrai lorsque le mari décède : il n'est pas rare que son épouse se retrouve alors dépourvue de tout bien sous la pression familiale.

Si depuis 2016, la femme congolaise ne doit plus obtenir l'accord de son mari pour travailler, le manque de ressources freine la diffusion et la mise en œuvre de ce droit, raison pour laquelle certaines règles discriminatoires continuent de s'appliquer dans la réalité. Par ailleurs, certains préjugés ont la vie dure et alimentent le discours selon lequel l'homme étant le chef du ménage et pourvoyeur économique, la femme est tenue de rester à la maison. Comme si l'entrée de son épouse dans la vie active le privait de sa masculinité, le condamnant à l'opprobre et au regard dénigrant de la société.

A ces injustices fondamentales s'ajoutent les violences faites aux femmes qui se sont particulièrement intensifiées lors des conflits armés, notamment à l'Est du Congo. Et malgré les constats et multiples enquêtes qui pointent du doigt cette cruelle réalité, rien n'est véritablement mis en place pour faire cesser ce carnage qui fait du corps des femmes un champ de bataille.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le M23 soutenu par le Rwanda a entrepris la conquête des Nord et Sud-Kivu et les ADF-NALU sévissent dans la province de l'Ituri et la région de Beni. L'armée congolaise régulière ne semble pas en mesure de faire face à cette situation et le conflit risque de s'étendre au niveau régional. Viols, kidnappings et autres exactions sont le lot des populations déjà fortement éprouvées, en particulier les femmes.

APEF : contre les injustices et pour l'autonomisation des femmes

C'est en 1996, alors qu'éclate la première guerre du Congo, qu'APEF – Association pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin - voit le jour sous l'impulsion de Nunu Salufa et Zita

Kavungirwa, toutes deux fermement décidées à soutenir les femmes de Bukavu, Sud-Kivu. APEF se fixe pour objectif de promouvoir les droits de la femme, de lutter contre les violences qu'elle subit et d'œuvrer à la consolidation de la paix. Préoccupées par la situation de grande pauvreté, Nunu et Zita s'investissent également au côté des femmes et jeunes filles à faibles revenus et issues du secteur informel : APEF leur propose des formations et les accompagne dans leurs activités économiques de manière à garantir leur viabilité.

L'objectif d'APEF tient en 3 mots : savoir, avoir et pouvoir. « Le savoir » permet en effet de renforcer les capacités des femmes par des formations émancipatrices, entrepreneuriales, techniques, par l'alphabétisation, etc. « L'avoir » se réfère au développement d'activités rémunératrices afin de subvenir aux besoins de la famille. « Le pouvoir », c'est la capacité ainsi développée par la femme de manière à être reconnue au sein de la société au travers de ce qu'elle réalise et de ce qu'elle est fondamentalement : un être digne de respect et des mêmes droits que l'homme. Ce cheminement implique pour elle un renforcement progressif de l'estime de soi, l'acquisition de la capacité de s'exprimer et de prendre des décisions. La clé de voûte, c'est la force du travail en collectif, le soutien dont chacune bénéficie et qu'elle accorde à son tour à chaque membre du groupe au sein d'APEF. Ainsi se construit la solidarité, encore plus essentielle dans le contexte spécifique auquel les populations font face au Kivu.

Les initiatives des femmes sont en effet freinées par la violence, la recrudescence régulière des conflits armés et les déplacements de population. Le soutien d'APEF est donc essentiel et l'association a fort affaire pour accompagner les femmes et les populations de la région face à la violence endémique qui ne fait qu'aggraver une pauvreté déjà immense.

Mais l'action solidaire d'APEF dans un tel contexte vise aussi à améliorer le statut fondamental de la femme congolaise car, indépendamment des conflits, de fortes inégalités de genre subsistent encore dans les mentalités : us et coutumes rétrogrades, rapports de subordination ou domination au sein du couple, accès restreint aux postes décisionnels en dépit de la parité prônée par la Constitution, analphabétisme répandu chez les femmes, etc. Et pour lutter contre les préjugés, la voie maîtresse est la sensibilisation. Un long travail entamé avec persévérance et détermination par APEF qui porte progressivement ses fruits. APEF s'est engagée à faire bouger les choses !

Faire émerger un nouveau regard sur la femme

Depuis de nombreuses années, APEF propose des formations structurantes aux femmes qui touchent à de multiples thématiques. Si certaines concernent la gestion de leurs activités rémunératrices, d'autres ont pour vocation de les outiller de manière à faire évoluer leur condition féminine : planification familiale, héritage (connaissance de leurs droits en la matière), mariage (libre choix de leur conjoint et respect de la majorité des filles), droit à l'éducation (pour que chacune contribue à l'évolution des us et coutumes à travers l'éducation de ses enfants), etc.

Par ailleurs, tout projet développé aujourd'hui par APEF, qu'il concerne l'économie informelle ou encore les pratiques agroécologiques, comprend des sessions de formations sur le genre, les violences faites aux femmes et la masculinité positive. En général, il s'agit de formations de deux jours rassemblant une trentaine de participants, hommes et femmes. Car, soulignons-

le, APEF a, au fil du temps, étendu son rayon d'action aux hommes ainsi qu'aux zones rurales du Sud-Kivu. Dispensés par les animateurs d'APEF, ces cours ont pour but de permettre aux hommes de prendre conscience des inégalités entre les deux sexes et de déconstruire les stéréotypes. Fondamentalement, ce travail vise à réduire les violences perpétrées à l'encontre des femmes et à soutenir leur autonomisation.

Nous ne résistons pas à l'envie de partager ici le témoignage de Ponga Mukulungu, habitant de Busawa dans le territoire de Mwenga, Sud-Kivu, pour qui cette formation a vraiment constitué un tournant :

« Pendant de nombreuses années, j'ai été ancré dans des croyances traditionnelles qui dénigraient le rôle des femmes dans notre communauté. Pour moi, la femme était avant tout destinée à s'occuper de la maison et des enfants, tandis que l'homme devait subvenir aux besoins de la famille par le travail extérieur. Je pensais que chaque sexe avait ses tâches bien définies, et je ne voyais pas comment cela pouvait changer.

Cependant, ma vie a pris un tournant lorsque j'ai eu l'opportunité de participer à une formation sur la masculinité positive organisé par APEF. Au début, j'étais sceptique. J'avais du mal à imaginer comment une telle approche pouvait influencer notre façon de vivre et de travailler ensemble. Mais au fur et à mesure des discussions et des échanges, j'ai commencé à réaliser que mes croyances étaient non seulement limitantes pour les femmes, mais aussi pour moi-même et pour notre communauté dans son ensemble.

Cette formation m'a ouvert les yeux sur le potentiel incroyable qui réside dans la collaboration entre hommes et femmes. J'ai compris que si nous travaillons ensemble, en partageant les tâches et en respectant les compétences de chacun, nous pouvons réellement transformer notre situation économique. En brisant les stéréotypes, nous avons l'opportunité d'augmenter notre productivité collective.

J'ai commencé à appliquer ces nouvelles idées dans ma vie quotidienne. J'ai encouragé ma partenaire à participer aux décisions financières de notre foyer et à prendre part aux activités agricoles que je menais. À ma grande surprise, non seulement elle a apporté des idées innovantes, mais notre travail d'équipe a également doublé nos récoltes. Ensemble, nous avons pu améliorer notre niveau de vie et celui de notre communauté.

Aujourd'hui, je vois les femmes non pas comme des êtres inférieurs, mais comme des partenaires égales avec des compétences précieuses à offrir. Cette transformation personnelle a également eu un impact sur mon entourage. De nombreux hommes de Mwenga commencent à comprendre que la véritable force réside dans l'union et le respect mutuel.

Je suis fier de dire que je fais désormais partie d'une nouvelle génération d'hommes qui soutiennent l'égalité et la collaboration. Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté plus forte et prospère, où chacun a sa place et peut contribuer au bien-être collectif. La masculinité positive n'est pas seulement un concept ; c'est un mode de vie qui profite à tous. »

Ce sont de tels témoignages qui nous invitent à espérer un futur meilleur pour les populations congolaises. Encore faut-il que l'émergence d'un nouveau regard sur la femme, fruit d'un lent et patient travail de sensibilisation, s'accompagne d'une paix durable et profonde à laquelle

tant de femmes et d'hommes aspirent dans ce pays. C'est là ce que nous souhaitons tous pour ce peuple si durement éprouvé et ce pays si attachant.

Guatemala : Avancées et obstacles sur le chemin de l'égalité de genres

Entretien avec Lidia Villagrán, coordinatrice territoriale d'Aserjus

Frères des Hommes travaille main dans la main avec Aserjus, association communautaire pour le développement au Guatemala, afin de soutenir la formation de leaders communautaires à la gestion et défense de leur territoire. En effet, les communautés rurales pauvres ont fort affaire pour défendre leurs droits face à la pression d'entreprises et multinationales qui tentent de s'approprier les ressources naturelles du pays, trop souvent sans consulter préalablement les populations indigènes locales et sans respecter les lois. Face aux abus, le rôle d'un leader, homme ou femme, est essentiel pour accompagner sa communauté. Beaucoup font d'ailleurs l'objet récurrent de menaces ou sont criminalisés. C'est pourquoi Frères des Hommes est aussi aux côtés d'Aserjus pour soutenir leur défense en justice.

Parmi les leaders communautaires formés par notre partenaire figurent également des femmes, même si elles sont moins nombreuses que les hommes. Aserjus accompagne par ailleurs des réseaux et organisations de femmes au niveau municipal, départemental, régional et national. Lidia Villagrán, coordinatrice territoriale pour la région occidentale, nous brosse un tableau général de la situation de la femme guatémaltèque et partage les constats faits sur le terrain concernant les bénéficiaires, généralement d'origine maya et vivant en milieu rural. Elle nous décrit le travail réalisé par Aserjus de manière à soutenir leur émancipation.

Des avancées, mais...

A partir de la signature des accords de paix en 1996 qui ont mis un terme à un conflit armé de 36 ans, certains mécanismes et politiques en faveur des femmes ont vu le jour tels que le service de médiation de la femme indigène intervenant dans les situations de discrimination et de vulnérabilité (DEMI), les lois de développement intégral des femmes relatives notamment à la violence intrafamiliale, sexuelle et au féminicide ou encore la politique nationale pour la promotion et le développement intégral des femmes (PNPDIM), etc.

En dépit de ces avancées, le tableau global fait état de nombreuses inégalités. C'est le cas en termes de représentation politique. Les résultats des élections de 2023 parlent d'eux-mêmes : 12 femmes seulement ont accédé au mayorat sur les 340 communes du pays et les rangs du Congrès de la République ne comptent que 32 femmes pour un total de 160 députés.

Les revendications des femmes demeurent vives sur bien des points. Beaucoup reste à faire sur le plan des violences dont elles sont victimes : accès à des espaces sécurisés pour libérer la parole et amorcer un processus de guérison, débanalisation de ces mêmes violences subies tant dans la sphère privée que publique. Sans oublier la nécessité impérieuse de développer des activités économiques assorties de formations garantissant leur sécurité alimentaire.

Les obstacles sur le chemin de l'émancipation

Lidia Villagrán souligne combien la société guatémaltèque est encore fortement empreinte d'un machisme qui freine l'évolution de la situation des femmes. Il se traduit notamment dans les structures organisationnelles où les hommes prédominent. Ce sont eux qui, en général, détiennent le pouvoir décisionnel.

Toutefois, au niveau communautaire, Aserjus observe que peu à peu, les femmes s'impliquent davantage. Ce phénomène a été encouragé par l'importante migration des pères, maris et fils partis à la recherche de meilleures conditions de vie sous d'autres cieux. Ce sont alors les femmes restées au pays qui prennent en charge les tâches et fonctions qu'ils ont délaissées. « Si cela a permis une certaine liberté des femmes, commente Lidia, beaucoup restent néanmoins soumises à leur père ou même à leur mari malgré la distance qui les sépare. Ainsi, par exemple, elles se voient parfois dans l'obligation d'appeler leur conjoint pour lui demander l'autorisation de faire certaines choses. »

La religion peut également freiner la dénonciation d'actes de violence à l'encontre de la femme sous prétexte que cette dernière doit rester soumise à l'homme. La multiplication des églises évangéliques a, en particulier, impacté négativement l'évolution vers plus d'égalité de genres. Il n'est pas rare que certains pasteurs usent de manipulations afin que les femmes délaissent les réunions organisées par Aserjus pour assister aux offices religieux. Certains discours évoquant la proximité de la fin du monde constituent une forme de contrainte morale à laquelle s'ajoute parfois la pression du mari. De telles situations requièrent du doigté de la part d'Aserjus qui évite d'être taxé d'intolérance et tient à agir dans le respect des différences et des croyances. « Nous ne pouvons pas dire à ces femmes de ne pas aller à l'église, que les formations que nous donnons sur leurs droits sont plus importantes. Mais certaines résistent néanmoins à leur manière. L'une d'entre elles nous a ainsi raconté qu'elle disait à son mari qu'elle allait à l'église alors qu'elle sortait pour participer à l'une de nos réunions ! Quoi qu'il en soit, la femme doit avancer en dépit des faiblesses et des institutions qui ne la soutiennent pas. »

Enfin, la femme guatémaltèque dépend encore souvent des revenus de son mari. L'homme est toujours perçu comme le pourvoyeur des ressources économiques de la famille. Les offres d'emploi pour les femmes ne sont pas légion et lorsqu'il y en a, les conditions ne répondent pas toujours aux critères du travail décent. En outre, quand elles réussissent à développer une activité de subsistance, il n'est pas rare que le conjoint contrôle lui-même les revenus qu'elles génèrent.

Quels sont les outils d'Aserjus pour faire bouger les choses ?

La formation est au cœur de l'action de notre partenaire Aserjus. Certes, l'école politico-juridique destinée à former des leaders, femmes et hommes, permet à tous les bénéficiaires d'acquérir des connaissances en gestion et défense du territoire.

Mais plusieurs thématiques abordées dans les formations sont extrêmement importantes pour les femmes en particulier : droits humains et droits des femmes, estime de soi, processus de guérison dans les cas de violences. Ces cours sont assortis de rencontres et d'échanges d'expériences entre femmes issues de diverses régions, ce qui leur permet d'identifier des revendications communes ou d'élaborer des plans stratégiques.

L'estime de soi est d'ailleurs un sujet particulièrement important pour celles qu'Aserjus accompagne et qui sont en grande majorité des femmes indigènes issues du milieu rural. « L'année passée, explique Lidia, nous avons mené une campagne sur les droits spécifiques de la femme et la non-violence. Nous avons, en effet, remarqué que si les femmes avaient acquis plus de connaissances, elles restaient toutefois en retrait lorsqu'il s'agissait de prendre la parole. Un pourcentage élevé de femmes manquent d'estime de soi. Aserjus a donc entamé un processus de guérison et nous avons recueilli des témoignages très intéressants dans lesquels les femmes expliquaient comment elles avaient pu guérir leur corps et leur âme. Au début de cette action, nous les avons amenées à raconter leur histoire. Nous avons valorisé leurs contributions en prenant des photos à partir desquelles nous avons réalisé une exposition, un calendrier... Nous leur avons offert un kit de soins à chacune : c'était une petite chose, mais c'était vraiment pour elles ! » Aserjus a ainsi pu accorder à ces femmes la reconnaissance qui avait fait défaut tout au long de leur vie. C'est aussi ce type de processus qui les aide, peu à peu, à oser faire entendre leur voix, à faire part de leurs propositions dans des espaces mixtes et auprès des élus des gouvernements municipaux.

Par ailleurs, l'organisation accompagne des processus de « nouvelles masculinités » ou « masculinité positive ». Si les femmes y sont ouvertes, les hommes affichent par contre une résistance, ce qui peut même les amener à quitter la formation. Il s'agit donc pour Aserjus d'aborder ce thème de manière transversale ou en tout cas, ici aussi, d'user de doigté. Lidia commente : « Il faut éviter de parler de 'genre' car ce mot est associé à l'orientation, à la diversité sexuelle, une question qui fait l'objet d'un rejet catégorique au Guatemala. Les conditions ne sont pas encore réunies pour en parler dans notre pays. Je ne sais pas combien de temps cela prendra encore pour que la situation évolue favorablement. » Et afin d'illustrer cette réalité, elle évoque les débats qui ont eu lieu lors de la campagne présidentielle en 2023 : « Certains candidats ont accusé Bernardo Arévalo, aujourd'hui président, de vouloir autoriser les mariages entre hommes ou entre femmes. Cette propagande a été limitée, mais ces agissements reflètent néanmoins un aspect de la réalité guatémaltèque. »

Aserjus s'investit également aux côtés des femmes afin de visibiliser leurs revendications et travaille à différents niveaux (municipal, départemental, mais aussi national) pour promouvoir des plans et politiques favorables au développement des femmes et ce, en associant de manière participative les associations de femmes. Avec la collaboration de ces dernières, Aserjus approche également des candidats dans le cadre des campagnes électorales pour les sensibiliser à ces questions.

En résumé, réunions, campagnes, ateliers, festivals, commémorations, échanges d'expériences... Tous ces canaux sont utilisés pour transmettre la voix des femmes et contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Mais afin de défendre l'égalité de genre, Aserjus s'appuie également sur la cosmovision maya² et ses principes de solidarité, collectivité et complémentarité, en particulier lorsqu'elle se trouve confrontée à la réticence des maris. Notre partenaire travaillant essentiellement avec

² La cosmovision maya évoque la conception de l'univers et l'interrelation entre les êtres, les animaux et la nature selon les Mayas.

des populations mayas, la référence aux racines est essentielle dans son approche, dans la lutte contre les injustices... et parmi celles-ci figurent les injustices dont souffrent les femmes. Avant l'invasion espagnole, la civilisation maya leur accordait un rôle actif. C'est à partir du 16^{ème} siècle, avec l'arrivée des envahisseurs, que peu à peu, la femme a été invisibilisée. Triste prolongement d'une colonisation dont les traces subsistent aujourd'hui encore... D'injustes traces que s'efforcent d'effacer celles et ceux qui se battent à l'heure actuelle pour les droits des femmes au Guatemala.